

Politique biodiversité

Octobre 2021

ArcelorMittal France a la volonté de minimiser l'impact des activités de l'entreprise sur l'environnement, de maîtriser son efficience énergétique et de développer la biodiversité sur le patrimoine naturel situé sur ses sites.

Dans ce cadre et en accord avec la politique QSEé, ArcelorMittal France développe 4 axes :

- 1. L'analyse de notre patrimoine naturel :
 - Connaître, suivre et développer le patrimoine naturel présent sur ses sites.
- 2. La réalisation d'actions et d'aménagements favorisant la biodiversité :
 - Développement de plan de gestion avec définition de vision cible.
 - Pratique de la gestion différenciée, limitation des produits phytosanitaires, respect des espèces locales...
 - Amélioration du cadre de vie pour les personnes travaillant sur ses sites ainsi que pour les riverains des sites : maintien de la surface d'espaces verts, intégration paysagère.
- 3. Les réseaux d'échanges entre experts collectivités, associations, industriels :
 - Travailler avec des experts et des partenaires locaux pour développer des plans d'action et créer une cohérence avec les espaces naturels locaux.
 - Favoriser le partenariat avec des associations d'insertion.
- 4. La communication et la sensibilisation auprès du plus grand nombre et en particulier auprès des salariés :
 - Communiquer avec les acteurs locaux, les riverains et les jeunes pour faire connaître notre démarche de préservation et de développement de la biodiversité.
 - Sensibiliser les personnes travaillant sur ses sites pour qu'ils deviennent ambassadeurs et acteurs de cette démarche.
 - Encourager tous les membres du personnel ArcelorMittal France et des entreprises intervenantes à participer aux différentes activités proposées par ses sites, à informer et être force de proposition en matière de biodiversité.

L'application de ces principes doit nous permettre de concilier notre activité industrielle et la protection/le développement de la faune et la flore de nos sites en cohérence avec les orientations de l'Etat et des instances régionales visant à créer une trame verte et bleue ou « corridor écologique ».

Nous nous engageons et comptons sur l'engagement de tout le personnel pour faire en sorte que cette politique soit respectée. Nous demandons aux dirigeants des entreprises intervenantes et à leurs collaborateurs d'être également des acteurs de la mise en œuvre de cette politique.



Cefu